

Madame, Monsieur,

Depuis les années 2000, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg lancent un appel à projets associatifs proposant aux associations locales d'organiser des animations de fin d'année.

En 2021 et 2022, une expérimentation d'étalement dans le temps avait été intégrée dans l'appel à projets.

En effet, les associations ont été invitées à débiter leurs actions pendant les vacances d'automne afin de créer une dynamique associative, en renforçant certains contenus ou, le cas échéant, en encourageant des nouveaux projets.

Plusieurs associations avaient répondu favorablement à cette proposition.

Fort de ce constat, afin de développer l'équité territoriale et les valeurs de partage, de générosité, d'ouverture et de convivialité, pour promouvoir, encourager et diversifier les propositions de vivre ensemble sur l'année avec la participation active des habitants, la Ville propose de renouveler et d'élargir cette proposition à l'ensemble des congés scolaires 2023/2024, hors grandes vacances.

Ces animations, initiées par des structures de proximité et organisées sur l'espace public, pourront se dérouler sur les 4 périodes de « petites vacances » scolaires d'hiver, de printemps, de la Toussaint et de Noël avec un fil conducteur qui amènera les usagers à s'investir dans le projet associatif.

Ce dispositif s'organisera en complémentarité avec les projets associatifs déposés pour des actions ponctuelles, qui continueront à être soutenus dans le cadre du dispositif en vigueur.

Période concernée :

Les actions proposées privilégieront deux des périodes de vacances scolaires suivantes :

Vacances d'Hiver, du 4 au 20 février 2023

Vacances de Printemps, du 15 avril au 2 mai 2023

Vacances de la Toussaint (dates officielles non publiées)

Vacances de Noël (dates officielles non publiées).

Les projets doivent impérativement répondre à deux voire trois de ces priorités :

- Développer la vie sociale de proximité en se réappropriant l'espace public,
- Favoriser l'intégration et la mixité des populations d'âge et d'origine différents,
- Créer du lien social,

- Créer du lien intergénérationnel,
- Respecter les valeurs de la République et la citoyenneté,
- Favoriser l'égalité femme / homme,
- Assurer un impact environnemental réduit.

L'analyse des propositions privilégiera :

- La qualité du projet,
- La mobilisation et le nombre des partenaires,
- Le nombre de participants attendus.

Ce dispositif n'a pas vocation à financer :

- Les projets déjà soutenus par d'autres dispositifs (Contrat de Ville, VVV,...),
- Les dépenses courantes de fonctionnement de la structure (non liées au projet financé),
- Les besoins en trésorerie,
- Les projets d'investissement,
- Les actions à caractère commercial, les animations liées à la sécurité ou organisées par les Centres sociaux et Culturels, qui seront financés spécifiquement via les services thématiques.

Pour vous permettre de préparer au mieux vos propositions pour 2023, vous trouverez également joint à ce message un appel à Animations Annuelles (AAA).

Dans l'attente de vos projets, M. Thomas MONTINARI ☎ 03.68.98.50.00 – 82134, du service Evènements reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.